



**Intervention de Jean Yves BRUN,  
Secrétaire Général  
devant les  
Etats Généraux des Finances Publiques  
du 4 décembre 2013**

« Pour les agents des Finances Publiques, l'année 2013 qui avait commencé dans l'atmosphère délétère de l'affaire Cahuzac se termine dans un climat de fronde fiscale après la gestion désastreuse du dossier écotaxe, symbole de l'incapacité de l'État à faire admettre la pertinence de l'impôt mais aussi à en assurer le recouvrement par des fonctionnaires de l'État.

L'annonce d'une remise à plat de la fiscalité par le Premier ministre n'est pas pour nous rassurer, surtout si la seule mesure concrète en serait la fusion IR/CSG.

En dehors de l'impact certain sur les agents et les services de la Direction Générale des Finances Publiques, en quoi changer une modalité de recouvrement, en le confiant au privé par ailleurs, serait la réforme rendant l'impôt plus juste et plus supportable?

Ce n'est qu'un des faits qui aura vu, au fil des mois, les agents des Finances Publiques vivre au rythme de bouleversements annoncés :

- en juillet, la démarche stratégique de la Direction Générale, dont les effets se feront véritablement sentir sur le réseau après les élections municipales de 2014, lorsque les restructurations des postes comptables et services seront rendues publiques. Le Syndicat F.O.-DGFIP s'est prononcé pour l'arrêt de cette destruction programmée et refuse de la cautionner en participant aux groupes de travail.

- en octobre, la décision ministérielle de mutualiser les fonctions supports, sans aucune information des représentants du personnel, qui aura des conséquences graves sur les services de gestion des ressources humaines et sur les services informatiques tout en préparant la création des corps ministériels de catégorie C et B. Le Syndicat F.O.-DGFIP demande qu'il soit immédiatement mis fin à cette réforme dangereuse pour tous.

- en novembre, la parution du rapport sur la Fonction Publique ou rapport Pêcheur, qui enfonce de nouveaux coins dans le Statut Général afin de favoriser la mobilité au sein des fonctions publiques et permettre d'accélérer la politique dite de Modernisation de l'Action Publique et favoriser son cortège de restructuration d'administrations et de suppressions d'emplois. Au risque de nous répéter, nous sommes clairement contre la création des transfonctionnaires où la mobilité inter-fonction publique serait la seule règle de gestion.

Pour être complet, il ne faut pas omettre la nouvelle réforme des retraites. Cette sixième contre-réforme en 20 ans, est bien le fruit d'une politique de rigueur socialement et économiquement injuste, qui met fin à la retraite à 60 ans et que combat F.O. parce que, jamais nous nous inscrirons dans la logique de la pensée dominante du libéralisme et de la rigueur budgétaire qui mène à l'abrogation de tous les droits sociaux.

Pendant ce temps, dans les services de la Direction Générale des Finances Publiques, l'exercice quotidien des missions est devenu encore plus difficile et les budgets de fonctionnement de plus en plus réduits alors que, dans le même temps, la rémunération nette des agents diminue, conséquence du gel des salaires et de l'augmentation des retenues pour pension.

Tout au long de l'année, le Syndicat a dénoncé ces évolutions négatives qui s'inscrivent dans une logique de recul social, mais surtout de retrait de l'État alors que le besoin de service public républicain est plus nécessaire que jamais et que le rôle de la DGFIP devrait être conforté, crise sociale et économique oblige.

Ce n'est pas le cas et les ministres, comme le Directeur Général, poursuivent leur « réformite » avec un aveuglement consternant.

Trop souvent considérés comme les variables d'ajustements de ces réformes, les agents des Finances Publiques auront-ils la patience de supporter de nouveaux reculs au cours de l'année qui s'annonce ?

Pour le Syndicat F.O.-DGFIP, ces États Généraux doivent permettre d'y répondre.

C'est donc à vous tous, aujourd'hui présents, d'apporter votre témoignage sans que cette réunion ne devienne une séance de psychothérapie de groupe, mais bien l'instrument de la riposte de l'ensemble des agents des Finances Publiques. »